

Contribution individuelle pour le 37 eme congrès du PCF

Par Yves ADELIN syndicaliste
Section du PCF de Montfermeil (93)

-Pour un revenu digne d'existence pour tous !

-Pour une appropriation nationale publique et démocratique de l'emploi avec un travail pour tous !

«Le rôle de l'Etat est le rôle d'un garant. Et la lutte contre l'exclusion dépend certes de la situation économique, mais aussi d'une certaine manière de voir les choses. Nous devons mettre l'homme au centre de nos préoccupations économiques. (...) On est actuellement menacés par une espèce de totalitarisme de l'argent. J'ai connu deux totalitarismes dans ma vie, mais aujourd'hui, celui de l'argent n'est pas le moins dangereux.» Geneviève Anthonioz-de-Gaulle, Résistante et déportée, Ancienne Présidente d'ATD Quart-Monde au journal l'Humanité le 14 avril 1997.

Préambule :

J'ai fait une contribution similaire pour le 51 eme congrès de La CGT.

Jamais l'humanité n'a produit autant de richesses que ce soit en France ou ailleurs, jamais les techniques et les technologies n'ont été aussi évoluées. Pourtant dans toutes les pays dits « avancés », jamais la pauvreté n'a atteint de tels niveaux, sur fond de chômage de masse et de précarité de plus en plus exacerbé du droit au travail et des droits sociaux. Jamais de nouvelles technologies n'ont autant été utilisées par les possédants pour améliorer la productivité et les profits ! Et contrairement à ce qui avait eu cours pendant des siècles où la technique avait soulagé les pires charges de travail physique (hormis les avatars du travail à la chaîne), ces dernières années les nouvelles technologies (ou techniques managériales comme le Lean) sont aussi utilisées pour casser les acquis sociaux tout en détériorant physiquement et psychiquement les conditions de travail (notamment avec les contrôles en temps réels de toutes les activités permises par l'informatique, ou bien les sollicitations de travail dans la sphère privée à toute heure de la nuit ou des repos).

Selon les chiffres de la Banque Mondiale, le PIB mondial a ainsi évolué en milliards de dollars et entre parenthèse le nombre d'habitant (en milliards) : 5000 en 1975 (4) ; 10 000 en 1980 (4,5) ; 20 000 en 1990 (5,3) ; 30 000 en 2000 (6,1) ; 60 000 en 2010 (6,9) ; 78 000 milliards de \$ en 2014 (pour 7,3 milliards d'habitants). Ainsi en 40 ans la richesse produite par l'humanité a été multiplié par 15,6 tandis que la population était multipliée par 1,8. Pour la France sur la même période en milliards d'euros constants de 2011 (corrigé de l'inflation) voici le PIB et entre parenthèse le nombre d'habitants en millions : 1000 en 1975 (53) ; 1150 en 1980 (54) ; 1500 en 1990 (57) ; 1750 en 2000 (59) ; 2000 en 2010 (63) ; 2134 milliards d'euros en 2013 (66 millions d'habitants). Ainsi en presque 40 ans la richesse produite en France a plus que doublée*, tandis que la population était multipliée par 1,25. Nota : Ce qui compte, ce n'est pas l'absolue précision des chiffres, mais la tendance de l'évolution des richesses produites par rapport à celle de la population.

Selon un rapport de 2010 des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), le nombre de pays très pauvres a doublé en 40 ans, et le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté a doublé, en seulement 30 ans.

En France selon l'INSEE, la pauvreté qui avait baissé entre les années 1970 et 1990, s'était ensuite stabilisée, pour repartir à la hausse depuis 2004 avec une augmentation de 1,3 million de personnes, pour se situer entre 5 à 8,6 millions de personnes (si l'on prends en référence 50% ou 60% du salaire médian).

Dans le même temps, jamais les riches n'ont été aussi riches ! Cela dépasse l'entendement, selon les magazines Forbes et Challenges (qui ne sont pas des revues de progrès social), il y aurait sur la planète 1826 milliardaires en dollars disposant d'une fortune « professionnelle » globale de 7050 milliards de dollars en 2015 (6400 milliards en 2014). Pour donner un ordre d'idée, voici différents PIB annuels créés par le travail de millions de salariés de chacun de ces pays : USA 16 768 milliards de \$; Chine 9240 milliards de \$, Japon 4900 milliards de \$, Allemagne 3634 milliards de \$, France 2522 milliards de \$.

Sur la planète, il y a aussi 211 275 personnes ayant une fortune d'au moins 2 millions de \$ représentant une somme globale de 30 000 milliards de \$, soit presque 50% du PIB mondial, et il y a 14,5 millions de millionnaires en \$ représentant une fortune globale de 56 400 milliards de \$ (soit plus de 70% du PIB mondial annuel issu du travail de plusieurs milliards de salariés). Et si 1% de l'humanité dispose de 50% du patrimoine mondial, les 63 milliardaires les plus riches de la terre, ont une fortune équivalente aux 3,5 milliards d'habitants les plus pauvres (soit 50% de l'humanité).

Pour la France, le patrimoine « professionnel » des 100 personnes les plus riches atteints 320 milliards d'euros (+20% en 1 an et 5 fois plus en 20 ans), représentant plus de 12% du PIB annuel du pays. Les dividendes de deux des plus grandes fortunes française, Liliane Bettencourt et Bernard Arnaud, leur rapporte chacun 500 millions d'€ par an.

Pour rappel 1 milliard de dollars (ou d'euros), représente 73 300 années de Smic net, ou le salaire annuel net de 73 300 salariés au Smic !!!

Espérant ne pas avoir été trop rébarbatif avec tous ces chiffres, j'ai simplement voulu rappeler que la « main invisible du marché » dont se plaisent à nous rappeler tous les médias partisans du libéralisme économique, sont ces 1826 milliardaires en \$ dont la fortune doublera mécaniquement tous les dix ans grâce aux lois et accords de libres échanges contre les droits sociaux, la santé et l'environnement qu'ils font adopter par la quasi-totalité des dirigeants politiques convertis au libéralisme et/ou à leurs ordres depuis des décennies.

Pour convaincre les citoyens à la soi disante inéluctabilité du libéralisme économique, depuis des décennies partout sur la planète les milliardaires et leurs multinationales se sont accaparés petit à petit l'écrasante majorité des médias (écrits, télévisuels, cinéma et internet), quelques exemples: **Warren Buffet** (Washington Post), **Robert Murdoch** (Times de Londres, Wall Street Journal, Sky Tv, Fox New, etc), **Silvio Berlusconi** (Il Giornale, Il Foglio, Libero, Panorama, Canale 5, Italia 1, Rete 4, etc), En Allemagne la **famille Mohn**-Groupe Bertelsmann (VSD, Voici, Gala, Femme Actuelle, Capital, Management, Géo, National Geographic, Ca m'intéresse, Télé Loisir, Fun Radio, RTL, RTL2, RTL9, M6, W9, Teva, Paris Première, etc). En France c'est la même chose, **Martin Bouygues** (TF1, LCI, Eurosport, TV Breizh, France 24, détient aussi : 49% de Prima TV, 34% de Metro-France, 33% d'AB Groupe, etc), **Vincent Bolloré** (Direct Soir, Matin Plus, Direct 8, détient aussi : 31% de Havas, 14% de Vivendi et donc Canal+, 10% de Gaumont), **Bernard Arnaud** (Les Echos), **Pierre Bergé/Xavier Niel/Matthieu Pigasse** (Le Monde), **Arnault Lagardère** (Journal du Dimanche, Paris Match, Elle, TV Hebdo, Europe1, Europe2, RFM et 17 autres radios à

l'étranger, Gulli, Canal J, Mezzo, MCM, Europe 2 TV, et détient aussi : Hachette, Virgin, Relay, Hachette Holding et 260 titres de presse écrite dans 41 pays, 34% de Canal Sat, 25% d'Amaury « L'Equipe et Le Parisien-Aujourd'hui », 20% de L'Alsace, 15% de La Dépêche du Midi, 5% du Monde, 42% de Marie-Claire, etc), **Francois Pinault** (Le Point, L'Histoire, La Recherche, Le Magazine Littéraire, L'Agefi, Actifs, etc), **Serge Dassault** (Le Figaro, Journal des Finances, etc), **Edouard de Rothschild** (Libération). Pour rappel, Lagardère et Dassault en tant que vendeurs d'armes, ne seront peut être pas de grands militants de la paix dans leurs medias.... Ainsi en France hormis la presse syndicale, les seuls titres nationaux qui ne sont pas sous la coupe des milliardaires sont l'Humanité, Charlie-Hebdo, Le Canard Enchaîné et La Croix (en considérant que l'église ne serait pas milliardaire ???).

Evidement de grands groupes détiennent aussi, directement ou indirectement des medias, le plus connu en France étant Vivendi avec sa filiale a 100% « Groupe Canal+ », idem aux USA pour le Groupe Time Warner dont est actionnaire entre autre JP Morgan Chase et Axa a 3% (Time Magazine, Sport Illustrated, CNN, Warner Bros, etc). Quelques données ont pu évoluer ces derniers mois aux grés des fusions acquisitions qui sont légions dans ce secteur. De plus avec internet, de nouvelles entreprises ayant bénéficié ces dernières années de fortes capitalisations spéculatives et boursières, ont engendré des situations de quasi monopoles privés d'accès a l'information avec Microsoft-Yahoo ou Google, avec a leur tête évidemment des milliardaires, dont le numéro 1, Bill Gates (100 milliards de \$ de fortune personnelle professionnelle, soit le salaire annuel net de 7,3 millions de salariés français au Smic !!!).

Ainsi ce sont aujourd'hui les milliardaires ou des multinationales qui détiennent, non seulement, l'immense majorité des medias écrits et audiovisuels pour formater les masses a leur idéologie, mais aussi des sociétés d'édition et de production pour aussi cadénasser la culture a leurs objectifs insatiables de profits.

Sous les coups de butoirs du libéralisme économique et de la force de frappe des milliardaires qui disposent de l'argent pour tout corrompre (lobbying auprès des élus, ou des corps intermédiaires), même des syndicats signent des accords de suppression des CHSCT ou des droits des IRP (Sarkozy proposant des referendums dans les entreprises au lieu de consulter les syndicats, repris en cœur par Valls/Hollande/Macron/El Khomri), pour le travail du dimanche, pour reculer l'âge de la retraite, comme récemment en France. A ce rythme dans 5 ans que restera t'il ?

Aujourd'hui grâce a l'endoctrinement médiatique, une majorité de jeunes même des enfants de militants, sont convaincus qu'ils n'auront pas le droit a la retraite ; idem de plus en plus jeunes, privés d'emploi, précaires, voire retraités pensent qu'il faut « flexibiliser » le droit du travail (partage des salaires et de l'emploi), même si il ne faut pas négliger la mobilisation contre la loi dite « travail ».

Quand aux medias nationaux publics, une fois que ce sont des femmes et hommes politiques asservis au libéralisme économique qui sont élus dans les pays, ils nommeront a la tête de ces medias : Des libéraux, qui recruterons aussi des libéraux, et la boucle est...bouclée.

A ce sujet, je pense qu'il serait nécessaire d'étudier dans un premier temps une proposition de limiter les fortunes familiales (professionnelles et personnelles) a 100 millions d'€ (ce qui est déjà exorbitant) et de travailler avec des juristes de progrès a une notion de Crime Social Contre l'Humanité, pour tous ceux qui par leurs décisions ont fait régresser socialement la

situation des travailleurs, alors la production de richesse ne cessait de croître (ou les fortunes des plus riches). Par ailleurs cette proposition visant à limiter les fortunes familiales, permettrait aux Etats/ Nations de reprendre la main sur la gestion des banques et industries, avec la mise en œuvre de nouveaux processus démocratiques de réponse aux besoins des populations.

Je pense aussi que dans notre « communication » (je préférerais le terme propagande) sur le « cout du capital », nous devons pointer du doigt, les milliardaires du pays avec : Leurs noms, leurs fortunes, leurs dividendes, etc. Et mettre en parallèles combien cela représente d'années de travail au SMIC, d'emplois d'infirmières ou de professeurs des écoles, de lits d'hôpitaux ou de salle de classe, de soit disant déficit de l'assurance maladie ou des retraites. Pouvons nous laisser encore trainer dans la boue les fonctionnaires (Traités de déficits publics), les salariés (Traites comme étant un cout du travail), les retraités, voire les titulaires des ASSEDIC ou du RSA comme étant « les privilégiés », sans réagir coups pour coups ???

Le capital et ses serviteurs zélés, impose aux travailleurs une guerre idéologique sans précédent (a finalité économique), nous devons y répondre : Oui, la main invisible du marché a des noms et des fortunes accumulés sur la sueur et le sang des travailleurs (A ce sujet, concernant le cout du travail, il faut aussi plus insister sur le nombre de victimes mortelles ou avec séquelles au travail. Que le patronat soit logique, si il revendique (a tord) qu'il crée l'emploi, qu'il assume les morts et estropiés au travail qu'il « produit » !!!). **Quant au fléau du chômage organisé par le patronat, selon une récente étude de l'INSERM, il induirait 14 000 morts par an en France (Crime social contre l'Humanité ?).** Concernant la marotte des déficits publics, liées aux « nombre » de fonctionnaires, la aussi nous devons a chaque fois répondre coup pour coup : Pour le capital, tout emploi de fonctionnaire doit être supprimé pour y mettre a la place un salarié sous-traitant et rémunérer ainsi avec l'argent de impôts des travailleurs : Des patrons prestataires et leurs actionnaires ! Résultat, cela coutera a la collectivité au moins aussi cher, pour un service public dégradé, des travailleurs moins bien payés (passage de fonctionnaire a salarié bien souvent précaire) et des patrons/actionnaires parasites qui s'en mettront plein les poches.

Le rêve des patrons /actionnaires est de passer de contrats de travail (subordination) a des contrats commerciaux pour disposer de travailleurs « indépendants ». C'est pour cela qu'ils ont massivement sous-traité depuis des années ce qui a conduit a une précarité accrue du travail (risque de perdre son emploi pour les salariés sous-traitants a chaque renouvellement de marché) et sous-traitant qui recourent de plus en plus a l'intérim, au CDD ou aux travailleurs détachés. L'absolu pour les patrons/actionnaires serait pour eux et leurs sous-traitants, le remplacement des salariés par des auto-entrepreneurs ou travailleurs indépendants.

Autre proposition, pourquoi ne pas imposer comme en Allemagne (au delà de 2000 salariés) que tout groupe ou entreprise doit avoir un conseil d'administration composé majoritairement de représentants des salariés (qui eux seuls créent la richesse) ?

Au vu de la situation économique et sociale catastrophique dans le pays et au delà en Europe et dans le Monde (sans compter les conflits armés qui sont plus nombreux que jamais, enrichissant les dominants et semant terreur et misère sur les peuples exposés), je pense que nous sommes plus que jamais face a la croisée des chemins pour toutes celles et ceux qui visent une transformation sociale de progrès :

-Ou nous continuons à proposer des orientations revendicatives certes pertinentes évoluant petits à petits, congrès après congrès, mais qui ne soudent pas réellement l'ensemble des travailleurs (Pouvant même sembler créer une différenciation entre Privé/Public/Intérim/Privés d'Emplois/Étudiants/Retraités**) ce qui cultive aussi un certain fatalisme notamment face aux mauvais coups du patronat et des gouvernements à ses ordres (Loi sur le dialogue social, Loi travail, retraite à 40 puis 42 puis 43 annuités, Crédit Impôt Compétitivité Emploi, Pacte de Responsabilité, etc.) et nos difficultés à les contrer... Même si nous ne sommes pas restés l'arme au pied, comme par exemple avec la campagne sur le coût du capital.....

-Ou nous sommes en capacité de proposer une nouvelle dynamique revendicative, en phase avec les enjeux sociaux et environnementaux de notre temps, tout en unifiant une même revendication pour le droit à vivre dans la dignité, de l'étudiant au retraité, en passant par le salarié privé ou non d'emploi, avec l'égalité homme/femme ! Bref nous positionner dans une situation rassembleuse et offensive, plutôt qu'à être toujours sur la défensive.

Pour cela je propose de revendiquer :

Un revenu digne d'existence pour tous !

Une appropriation publique et démocratique de l'emploi avec un travail pour tous !

Ceci afin que chacun dispose des moyens financiers, matériels et moraux pour répondre à ses besoins et que d'autre part chacun participe à la production des biens pour la réponse aux besoins de tous.

Dans mon projet, le revenu digne d'existence pour tous et l'appropriation publique et démocratique de l'emploi sont intimement liées, sur la base d'un concept évident de droits (pouvoir satisfaire la réponse à ses besoins) et de devoir (étudier puis travailler pour « produire » la réponse aux besoins).

**Il est à noter que l'évolution du Pib de la France, aurait pu être plus importante, si elle n'avait pas été plombée par le fort recul de la production industrielle dans notre pays depuis des décennies (plus de 30% du Pib en 1980, 20% en 2000 et 10% en 2012). À ce sujet, je partage l'analyse a priori minoritaire dans le mouvement ouvrier français : La casse industrielle du pays est plus due à une volonté idéologique du capital mondial et notamment des USA, qu'à une recherche immédiate de la baisse du « coût du travail » via les délocalisations et le machinisme (même si cela existe, pour la France cela ne semble pas prépondérant).*

Rappel très synthétique de cette analyse: Après l'entrée en guerre des USA lors du deuxième conflit mondial suite à l'attaque japonaise de Pearl Harbour le 7 décembre 1941, c'est au moment où est prise la décision entre juin 1942 et janvier 1943 par le capitalisme américain de rentrer en guerre sur le sol « Méditerranéo-Européen » par 4 débarquements : Afrique du Nord en novembre 42, Italie en juillet 43, Normandie en juin 44 et Provence en août 44, que les USA font en parallèle une analyse approfondie géopolitique de la situation probable après le conflit en Europe (Les USA rentrent surtout directement dans le conflit en Europe pour deux raisons : Si le Royaume Uni perdait le conflit, il ne pourrait rembourser l'argent prêté par le capitalisme américain dans le cadre du crédit bail illimité, d'autre part les USA ne pouvaient se permettre une main mise trop importante de l'URSS sur l'Europe. L'Armée Rouge ayant déjà fait preuve de sa supériorité sur les forces de l'Axe dès août 39 avec sa victoire sur l'armée japonaise pour protéger à terme Vladivostok et libérer la République Populaire de Mongolie, contraignant le Japon qui venait de subir de nombreuses pertes en hommes, avions et canons, à signer un pacte de neutralité quinquennal avec l'URSS le 13

avril 1941, puis lorsqu'elle stoppe définitivement l'avancée de l'armée nazie le 5 décembre 1941 sur le territoire Soviétique lors de la bataille de Moscou, puis enclenche immédiatement une longue contre offensive victorieuse qui se terminera jusqu'à la prise de Berlin en mai 45). L'analyse géopolitique des USA est globalement celle-ci : La France est le pire pays révolutionnaire d'Europe avec l'URSS, c'est celui des lumières et des philosophes, c'est le premier qui a mis un terme à la royauté et aux privilèges avec la Révolution Française, c'est celui de la Commune de Paris, c'est celui de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, c'est celui du Front Populaire, ce sont aussi les communistes et les cégétistes qui tiennent la majorité de la Résistance armée et qui ont influencé l'élaboration du programme du CNR et qui avec leur union avec les Gaullistes ne veulent pas du dollar européen. En deuxième il y a aussi une Italie issue de Garibaldi, avec un PCI très à la pointe contre le fascisme depuis des années et issus des socialistes rouges qui étaient très implantés avant l'arrivée de Mussolini (qui lui bénéficiait entre autre du soutien d'Henry Ford). Une autre région leur pose aussi un problème c'est la Wallonie avec un très fort mouvement ouvrier révolutionnaire qui a résisté aux nazis. Deux autres pays, où le mouvement ouvrier leur pose aussi problème, sont la Grèce et la Yougoslavie (Ils régleront la situation lors de Yalta et du partage des zones d'influence, la Yougoslavie pour Tito et ses partisans avec en contre partie l'abandon des prétentions de Staline sur la Grèce : Les partisans grecs seront massacrés avec l'aide de l'armée britannique). Les autres pays étant au pire de tendance sociale-démocrate ou bien de droite (Grande-Bretagne, Hollande, Flandre, Luxembourg, Norvège, Suède, Autriche) ou alors fascistes (Espagne et Portugal). Quand à l'Allemagne, hormis la zone d'influence soviétique, ce sont les USA qui auront la main sur le reste du pays en tant qu'armée d'occupation dominante. Les USA vont aussi analyser qu'en Europe, là où il y a des syndicats et des partis politiques révolutionnaires influents (la CGT et le PCF en France) ils sont souvent nés dans les bassins miniers et métallurgiques (Ces deux industries sont souvent liées car ont alors besoin de charbon dans les processus métallurgiques, rien que pour aciérer le fer), ensuite en partant de ces bastions les syndicats et partis politiques révolutionnaires se déploient notamment dans tout le reste de l'industrie, puis ensuite dans les services (publics, privés). Et hormis le royaume britannique, là où il y a le plus d'industries minières et métallurgiques c'est en France, en Italie, en Wallonie et en Allemagne. Comme la France refuse d'emblée le dollar européen, les USA vont mettre sur pieds avant même la libération de la partie ouest de l'Europe une stratégie d'intégration industrielle supranationale, visant à transférer en quelques décennies le potentiel industriel de la France, de la Wallonie et de l'Italie vers d'autres pays européens sans tradition révolutionnaire ou étant passé totalement sous leur contrôle, comme l'Allemagne de l'ouest, afin si ce n'est de briser le mouvement révolutionnaire de ces pays, au moins l'affaiblir. Ainsi c'est entre 1947 et 1949 que Karl Arnold ministre de la RFA et président de la Rhénanie du Nord Westphalie où se trouve la vallée industrielle de la Ruhr, va prononcer divers discours évoquant une communauté supranationale du charbon et de l'acier, et ces propos seront aussi repris sur la même période par Maurice Schuman, avant qu'il ne prononce son discours du 9 mai 1950 pour préconiser la création de la CECA (Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier) dont seront membres à partir de 1952 : L'Allemagne de l'ouest, la Belgique (Flandre et Wallonie), le Luxembourg, la Hollande, l'Italie et la France !!! La stratégie des USA avec l'aide des gouvernements européens à leur botte (Intégration à l'OTAN et Plan économique Marshall : Ce plan ne coûtera quasiment rien aux USA, car ils avaient « découvert » et « vidé » la mine où les nazis cachaient le colossal butin constitué en spoliant notamment les juifs), a réussi notamment en France et en Wallonie en massacrant les industries minières et de métallurgie lourdes malgré des décennies de luttes ouvrières (puis par effet dominos, une grande partie des autres industries). Un transfert industriel considérable a eu lieu de ces pays vers l'Allemagne (ou le soi-disant coût du travail y est

supérieur a la France) ou vers d'autres pays d'une union européenne basée sur le fric et qui n'a cessé de s'élargir pour plus de dumping social, ou bien vers d'autre pays de la planète. L'Italie aura été un relatif échec, car si les USA n'ont pas réussi à casser l'industrie de ce pays, ils ont réussi à transformer le PCI en un parti social-démocrate à la pointe pour la déréglementation des droits sociaux. Bref, on peut dire qu'en France l'industrie a été méthodiquement mise a bas, non pas pour des raisons immédiate de productivité ou de profit, mais pour casser plus de 200 ans d'histoire révolutionnaire dans le pays, en affaiblissant historiquement le PCF et la CGT (Evidement, comme cela casse pour les travailleurs les moyens de se défendre, cela conduit a terme a casser les acquis sociaux).

Je pense que les industriels et les politiques a leur solde qui ont délibérement cassé l'industrie du pays et ses emplois pour des raisons idéologiques, devraient relever d'une notion de Haute Trahison Sociale envers la Nation qu'il faudrait créer.

Pour rappel, en 1984 le gouvernement Thatcher a annoncé la fermeture de nombreux puits miniers, dans le seul but de casser le syndicat national des mineurs le NUM de tradition Marxiste. Ensuite après avoir obtenue en partie gain de cause grâce a une féroce répression policière et une campagne de calomnie mensongère par le biais notamment d'un journal dit de « gauche » le Daily Mirror appartenant a l'ex député travailliste le millionnaire Robert Maxwell (connu pour son anti-syndicalisme, ses activités financières opaques, et son association avec Bouygues pour la privatisation de TF1 en 1987), Thatcher en a profité ensuite pour casser de nombreux droits syndicaux et la protection sociale en Grande Bretagne.

***Pour certains étudiants, privés d'emploi de longue durée ou précaires, en effet pourquoi ne pas assouplir le droit du travail, mieux vaudrait un petit boulot chichement rémunéré pour tous, qu'un emploi réel pour quelques uns.*

De la même manière, ça sert à quoi de cotiser a la retraite puisqu'on n'y aura pas le droit, idem pour défendre le pouvoir d'achat des retraités.

Evidement ce sont des raisonnements simplistes qui conduisent a une impasse mais qui existent et sont portés par les politiques et médias aux ordres des possédants.

Un revenu digne d'existence pour tous.

Je propose un revenu digne d'existence pour tous a partir de 16 ans et jusqu'à la fin de la vie, prenant en compte l'évolution de la qualification et de la technicité, mais aussi l'assiduité, tant dans les études que pendant la période de travailleur actif (voir le chapitre suivant sur l'appropriation publique de l'emploi et « les Ateliers Communaux »).

C'est une proposition émise avec plusieurs variantes par plusieurs économistes (Bernard Friot, feu Bernard Maris, etc.), et qui fait aussi débat dans certains pays pour une mise en œuvre rapide comme en Finlande par exemple, ou en Suisse avec les signatures nécessaires pour obtenir un referendum d'initiative populaire prévu a priori en 2016, par exemple.

Evidement, je fais cette proposition dans le cadre minimal de la revendication du Smic net de la CGT (pour un célibataire sans qualification), ce qui n'a rien a voir avec certaines

propositions de revenu (d'existence ou de base) pilotées par des libéraux a moins de 500€ par mois et avec suppression concomitantes de toutes les allocations ou revenus minimum.

Il me semble aujourd'hui nécessaire que nous reprenions aussi cette exigence en terme de démarche revendicative, et ce pour plusieurs raisons :

- **Il faut trouver aujourd'hui, une revendication qui unifie tout le monde du travail : Etudiants, travailleurs actifs, travailleurs privé d'emploi, travailleur retraité. Si le revenu digne d'existence pour tous peu exister un jour, sa création, sa défense ou sa revalorisation sera l'affaire de tous de 16 a 116 ans (et plus encore).**
- Combien d'étudiants aujourd'hui sont contraints de travailler pour subvenir a leurs études (certains allant même jusqu'à se prostituer) et/ou recourir a des emprunts bancaires, ce qui est inacceptable et un facteur d'échec plus prononcé, vis-à-vis d'enfants issus de milieux plus favorisé et pouvant se consacrer a 100% a leurs études sans contraintes financières ? Par ailleurs n'oublions pas qu'aujourd'hui, la majorité des étudiants doivent travailler en entreprise (bien souvent sans aucune rémunération crédible) pour valider leur diplôme (Stage en entreprise, apprentissage, etc.).
- Combien d'étudiants sitôt leurs études finies, vont galérer au chômage ou a effectuer des petits boulots, avec des indemnités ou des rémunérations a milles lieues de leurs qualifications.
- Combien d'étudiants ou de jeunes travailleurs pensent aujourd'hui qu'ils n'auront pas le droit a la retraite. Certains portant même la revendications (Jeunes « républicains ») de ne plus avoir a cotiser pour les régimes de retraite par répartition....
- Combien de travailleurs pauvres, subissent le temps partiel ou l'emploi précaire ou les bas salaires ?
- Combien de retraités et/ou veuves vivent avec des pensions de misères ?
- Combien de privés d'emplois vivent aussi dans la misère (RSA, Indemnités dégressives, fin de droits,...).
- Combien de jeunes et moins jeunes subissant la ségrégation sociale, territoriale et éducative, sont contraint de devoir « travailler » dans l'économie « informelle » (économie criminelle et mafieuse pour être plus clair) pour faire vivre leur famille ?
- Combien de revenus de travailleurs (ou de proportion de revenus) aujourd'hui relèvent, non plus de la richesse crée a sa source, mais d'une redistribution de l'impôt et/ou des cotisations sociales : Aides aux entreprises surtout pour les bas salaires, emplois aidés/RSA, Crédit d'impôt, aides aux agriculteurs, alors qu'originellement seul les fonctionnaires, les retraités et les privés d'emplois devaient en bénéficier. Alors que les fonctionnaires sont systématiquement pointés du doigt au titre des dépenses de l'Etat alors qu'ils effectuent des missions indispensables de services publics, combien d'autres professions dites libérales voient leurs revenus assurés de manière directe par la collectivité des travailleurs salariés: Médecins, Dentistes, Radiologues, Spécialistes en Médecine, Pharmaciens, Kinésithérapeutes, Ambulanciers, etc. Ma démonstration ne vise surtout pas à pointer des situations de « privilèges » mais à montrer que de nombreux revenus du travail en France proviennent maintenant de l'impôt ou des cotisations sociales. Et cela risque d'encore augmenter. En effet, avec les nouvelles technologies (E-Travail, économie numérique, etc) combien d'emplois « historiques » risquent encore de disparaître ou à échapper au financement de la protection sociale (L'affaire uber récemment), Travailleurs détachés.

Aujourd'hui, lorsque l'on propose à juste titre une campagne pour l'augmentation des salaires dans le cadre d'une meilleure répartition des richesses produites, mais surtout pour mieux répondre au besoin des salariés et au financement de la protection sociale, se sentent malheureusement trop souvent directement impliqués seulement les salariés ayant un emploi, qui plus est stable (ou on peut manifester une revendication, sans trop risquer la porte). Pourtant l'étudiant devrait se sentir impliqué car si ses parents ont plus de moyens ce sera mieux pour ses études, idem pour le privé d'emploi ou le retraité car cela fera plus de financement pour leurs caisses respectives. Et chacun d'entre nous les sait, ce n'est pas le cas, même lorsque l'on revendique lors d'une même journée d'action : Salaires, Retraites, Chômage et Minima Sociaux.

Je ne crois pas aux solutions miracles, mais on a un peu tout essayé et je pense que nous avons atteint certaines limites dans le cadre de notre démarche revendicative, notamment avec la casse de l'industrie qui a conduit à notre affaiblissement.

Je pense que la revendication d'un revenu digne d'existence pour tous, pourrait permettre un électrochoc dans la conscience de tout notre corps militant, adhérent et sympathisant (voire même au-delà et peut être même chez des employeurs artisans ou des TPE/PME avec l'articulation de l'appropriation publique du travail). Cela permettrait pour la première fois autour d'une même revendication, d'unifier : de l'étudiant au retraité, en passant par le privé d'emploi et le travailleur actif du public et du privé (qu'il soit fonctionnaire, intérimaire, agriculteur, etc.).

Le principe de base de ce revenu digne d'existence, comme de nombreuses grilles salariales ou indiciaires, dépendrait d'une valeur par exemple d'un Indice National de Base (qui sera à valoriser en tant que de besoin, pour améliorer et/ou maintenir le « pouvoir d'achat » en fonction des évolutions sociales et économiques) qui sera à multiplier par des coefficients prenant en compte la qualification de la personne intégrant son ancienneté et son évolution (études et professionnelles) et le nombre d'enfants de moins de 16 ans à charge. Il devra avoir à minima la valeur du Smic revendiqué par la CGT. Comme je l'ai écrit précédemment, ce revenu sera versé en fonction de l'assiduité scolaire et/ou professionnelle, sous un contrôle paritaire et démocratique : Elus des pouvoirs public et syndicats, via les Ateliers Communaux (voir ci après l'appropriation publique et démocratique de l'emploi).

Le financement du revenu digne pour tous : La majorité de ce financement se fera par le versement par les employeurs du financement des revenus et de la protection sociale aux Ateliers Communaux (en contrepartie de la mise à dispositions des salariés, voir ci-après) et par une fiscalité sociale progressive adaptée sur la plus value, les produits du capital et les patrimoines. De toute manière, la richesse est créée par le travail des seuls travailleurs.

Une appropriation nationale publique et démocratique de l'emploi avec un travail pour tous :

Je pense la aussi, concernant l'effectivité du droit à l'emploi, nous sommes aussi à la croisée des chemins.

Au delà de l'affirmation de nos statuts, de nous libérer de l'exploitation capitaliste (et de toutes les autres formes d'exploitation)...sous-entendant historiquement la socialisation des moyens de production et d'échange, nous proposons surtout d'améliorer la situation en partant d'un existant relativement exsangue après des décennies de libéralisme économique.

Je pense que trouver des solutions en partant de l'existant, c'est-à-dire en laissant aux employeurs du privé ou du public, l'exorbitant droit de disposer des citoyens pour les salarier ou non (donc de pouvoir disposer d'un salaire), alors qu'ils ont notamment en France cassé autant de tissus industriel et de service public est une erreur.

Par ailleurs il est socialement inacceptable, que des millions d'intelligences créatrices et intellectuelles soient privées de pouvoir contribuer au bien être de la société toute entière, en France, en Europe et au delà.

Nous devons être force de proposition, me semble t'il pour une appropriation publique de l'emploi...sans attendre nécessairement une socialisation des moyens de production et d'échange. Je pense aussi que nous manquons un peu de courage, en continuant à exiger du patronat et de l'Etat (et leurs pouvoirs d'employeur), d'assurer un travail digne a tous (fin du chômage).

Ma proposition d'appropriation publique de l'emploi se fait évidemment en lien total avec le revenu d'existence.

Le principe aujourd'hui, c'est au citoyen d'aller solliciter le bon vouloir d'un employeur de droit privé ou public pour avoir un travail (donc un salaire pour vivre ou survivre).

Le principe que je propose, que c'est la création à l'échelle nationale d'Ateliers Communaux (Structure de l'appropriation nationale publique de l'emploi pour tous, située à l'échelle de la commune et sous contrôle du conseil municipal), auquel s'inscriraient dès 16 ans (voir dès 14 ans pour les apprentis actuellement) tous les travailleurs le souhaitant. Cette inscription valant mise a disposition de l'Atelier Communal de sa force de travail (ou d'étude) en échange du versement du revenu digne d'existence. Ensuite, ce sont les employeurs qui devront solliciter les Ateliers Communaux pour la mise à disposition de salariés (en contre partie les employeurs verseront à l'Atelier Communal le financement des revenus et de la protection sociale).

Quelques principales modalités possibles de fonctionnements :

A) Les Ateliers Communaux seraient l'outil de la déclinaison locale de l'appropriation publique et démocratique de l'emploi, ils auraient les prérogatives d'un Service Public National de l'Emploi (voire Européen), permettant l'effectivité d'un droit opposable a l'emploi dignement rémunéré.

B) Au plan national la loi pourrait prévoir:

-Un revenu digne d'existence pour tous a partir de 16 ans et a vie, avec un droit effectif a la retraite a taux plein dès 60 ans (ou 55ans pour les métiers pénibles). Voir ci-avant pour le revenu digne d'existence.

-En fonction des nécessités exprimées par les conseils municipaux, généraux et régionaux, pour répondre aux besoins sociaux et des volumes d'emplois pour y parvenir, serait mis en place un cadre de cohérence national (voire Européen), notamment en matière de péréquation pour les besoins de financement : Des infrastructures, de formation, des emplois nouveaux de réponse aux besoins, etc. C'est dans ce cadre que seraient aussi décidées les réductions du temps de travail.

C) C'est au niveau des conseils municipaux, sous contrôle direct des citoyens, que serait décidé les niveaux de réponse aux besoins des administrés et de leur environnement, et des nécessités d'emplois à fournir par l'Atelier Communal.

L'Atelier Communal remplacerait les agences « Pôles Emplois » dont le but final des pouvoirs publics est de sous-traiter toutes les activités aux sociétés d'intérim (pour des couts prohibitifs et sans perspectives de résultat positif sur l'emploi stable et dignement rémunéré, puisque cela va a l'encontre de...l'intérim !). L'Atelier Communal serait situé dans chaque commune (voire pour les plus petites par exemple, les communautés de communes).

D) Fonctionnement succinct de l'Atelier Communal :

- Chaque jeune dès 16 ans sortant du système éducatif ou poursuivant ses études, pourra s'inscrire à l'atelier communal où il réside et sera rémunéré sur la base d'une grille minimale correspondant à sa qualification. Idem pour tout autre salarié ayant un emploi, privé d'emploi, ou retraité (**en tenant compte de son ancienneté et expérience professionnelle**).

En contrepartie, l'Atelier Communal lui propose un emploi (sauf pour les retraités évidemment) correspondant a sa qualification dans le secteur privé ou public a sa disposition sur sa commune, en cas de non disponibilité d'emploi, il sera fait appel aux ateliers limitrophes, voire du département, de la région ou au niveau national (en cas de nécessité de déménagement des mesures d'aides spécifiques seraient prises, avec transfert du salariés et de ses droits a l'Atelier Communal ad hoc).

- Tous les employeurs qui auront besoin de salariés devront en faire demande à l'atelier communal du lieu du travail à qui il versera salaire et contributions sociales correspondantes. Si les qualifications attendues n'étaient pas disponibles sur l'atelier communal du lieu de travail, il serait fait appel aux ateliers limitrophes, voire du département, voire de la région, voire au niveau national.

Nota : Le principe serait que l' Atelier Communal percevrait directement ses fonds par les employeurs de droit privé ou public qui lui verseraient les salaires et contributions sociales des travailleurs rémunérés par l'Atelier, ou bien pour les nouveaux emplois de réponse aux besoins ou les formations ceux-ci seraient financés par la péréquation nationale (voire européenne), régionale, départementale ou communale.

Si l'atelier communal n'a pas de proposition d'employeur (**de droit privé ou public**) répondant aux qualifications du demandeur d'emploi ou satisfaisante pour celui-ci, il lui proposera : soit un nouvel emploi de « réponses aux besoins » répondant à sa qualification ou a ses souhaits dans le cadre communal (voire départemental, régional ou national), soit une formation lui permettant d'accéder à un emploi (de droit privé, public, ou nouvel emploi de réponse aux besoins).

Quelques avantages du système :

- ⇒ Toutes les femmes et hommes vivant dans notre pays pourront s'ils le souhaitent avoir un emploi leur permettant de vivre dans la dignité.

- ⇒ Le lien entre le lieu de vie et le lieu de travail est renforcé (**vivre et travailler au pays**). Cela aura sans aucun doute des avantages pour la qualité de vie des salariés, mais aussi pour l'aménagement du territoire. Par ailleurs, les problématiques liées au « développement durable », devront à plus ou moins long terme remettre en cause nos modes de productions et d'échanges hyper-centralisés.
- ⇒ Il y a nécessairement un lien entre le nombre d'habitants d'une commune et le nombre d'emplois pour pourvoir à la réponse de l'ensemble des besoins.
- ⇒ Au niveau du pays, ce sont des millions d'emplois sous l'égide des communes qui pourraient être créés pour répondre aux besoins : avec le vieillissement de la population (**autonomie/dépendance**), les aides à domicile, en termes de logement, pour l'éducation (**la formation**), pour la santé, pour le système associatif, pour la protection de l'environnement, pour la démocratie participative, pour le commerce de proximité en milieu rural, pour la réappropriation industrielle, etc. Les Ateliers Communaux auraient vocation à répondre à ces besoins !
- ⇒ Aujourd'hui nombre de communes sont mises devant le fait accompli de la casse des services publics ou de proximité : Fermetures de classes, suppressions de lits, voir d'hôpitaux, fermetures des bureaux de Poste ou d'agences EDF/ERDF/GDF/GRDF, fermetures de gares SNCF, fermetures de subdivisions de l'équipement, commerces ou artisans de proximités etc. Les ateliers communaux pourraient palier à ces fermetures.
- ⇒ La politique de l'emploi local sera remise dans les mains des administrés au plus près de la réponse aux besoins, lors de chaque élection municipale à minima.
- ⇒ Les communes pourraient intervenir directement pour maintenir ou créer des sites de production industriels, tertiaire ou de service.
- ⇒ Des salariés pourraient lancer leur propre projet sans inquiétude pour leur rémunération (**à condition qu'il y ait un intérêt pour la collectivité**).
- ⇒ Aujourd'hui, les grands groupes sous-traitent au maximum leurs activités, aussi ce sont sur les sous-traitants que repose la variation de l'emploi lié à la fluctuation des activités (**le groupe lui dicte sa politique, ramasse les profits et rémunère les actionnaires**).

Ainsi avec les ateliers communaux, les PMI/PME, les sous-traitants, les exploitants agricoles pourront prévoir un développement de long terme en liaison avec les collectivités locales en étant moins directement impactés avec la gestion actuelle de l'emploi sous le dictat des multinationales.

Ma proposition d'appropriation publique nationale de l'emploi pour tous, couplée au revenu digne d'existence pour tous, vise à inverser la norme actuelle, ou c'est le citoyen qui doit solliciter un employeur de droit privé ou public pour avoir un emploi. L'employeur bénéficiant ensuite du pouvoir de domination et d'exploitation sur le salarié (subordination ?).

Demain, ce serait a l'employeur de solliciter la collectivité (l'Atelier Communal) pour avoir des salariés mis a sa disposition, ensuite ce serait a l'employeur de mettre en œuvre de bonnes conditions de travail (et de vie) pour fidéliser les salariés !!!

Néanmoins la capacité de créer sa propre entreprise (ou de continuer à exploiter celles existantes) perdurera.

Evidement, ne pourront travailler sur le territoire d'une commune, même pour des taches très ponctuelles, que des salariés inscrits a l'atelier communal (ou via l'atelier communal de sa commune, si il ne travaille pas la ou il demeure). Pour se faire chaque commune adaptera en conséquence un service dédié d'inspecteurs du travail relevant de l'Atelier Communal (Ceci afin d'éviter tout travail dissimulé et/ou illégal).